

### SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS ARIEGE

Peyre Souille – 514 route de Nailloux – 31560 MONTGEARD 

305 34 66 71 20 contact : elus@speha.fr

# PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 04 AVRIL 2024

#### PV2024-03

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril, à 18h00 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 28 mars 2024, s'est réuni, la présidence de Monsieur Jean-Louis REMY, à l'usine d'eau potable sur la commune de CALMONT (31560).

COMMUNES	DÉLÉGUÉS		COMMUNES	DÉLÉGUÉS	
AURAGNE	René PACHER	Е	SAINT MARTIN D'OYDES	Aurélie CANTIE	A
AURIBAIL	Serge MARQUIER	Е	SAINT QUIRC	Serge BERENGUER	P
AUTERIVE	Joël MASSACRIER	P	VILLENEUVE DU LATOU	Didier LAURENS	A
BEAUMONT SUR LEZE	Jean-Louis BRAYE	P	TERRES DU LAURAGAIS	Marielle PEIRO	P
BRIE	Daniel BELONDRADE	P	TERRES DU LAURAGAIS	Abdelrani MAHCER	P
CANTE	Jean-Jacques GIMENO	P	TERRES DU LAURAGAIS	Christian ANDRIEU	A
CAUJAC	Marc MIRANI	P	TERRES DU LAURAGAIS	Laurette BEAUMONT	P
CINTEGABELLE	Jean-Louis REMY	P	TERRES DU LAURAGAIS	Eric GALAUP	P
DUFORT	Michel DEL PONTE	P	TERRES DU LAURAGAIS	Francette ROS NONO	Pouv
ESPERCE	Jean-Louis MAGGIOLO	Е	TERRES DU LAURAGAIS	Gisèle GIUGLARDO ANTONY	Е
ESPLAS	Eric MARTY	Е	TERRES DU LAURAGAIS	Michel TATAREAU	A
GAILLAC TOULZA	Hubert MESPLIE	P	TERRES DU LAURAGAIS	Serge KONDRYSZYN	Pouv
GRAZAC	Christophe DEMESSANCE	P	TERRES DU LAURAGAIS	Danielle DALE	P
GREPIAC	Dominique MARQUET	P	TERRES DU LAURAGAIS	Dominique LLANAS	A
JUSTINIAC	Christine VALLES	Е	TERRES DU LAURAGAIS	Muriel LACHEROY (S)	P
LABATUT	Denis LEMOINE	P	TERRES DU LAURAGAIS	Olivier MEROU	P
LABRUYERE DORSA	Henri Pierre BRANCOURT	A	TERRES DU LAURAGAIS	Marc METIFEU	P
LAGARDELLE SUR LEZE	Serge DEJEAN	P	TERRES DU LAURAGAIS	Patrick PALLEJA	A
LAGRACE DIEU	Joël CAZAJUS	P	TERRES DU LAURAGAIS	Nadine ROUGE	A
LISSAC	Guy MERCADIE	Pouv	TERRES DU LAURAGAIS	Sylvain JUSTAUT	P
MARLIAC	Béatrix GIRAULT	P			
MAURESSAC	Christophe FREZOU	A			
MAZERES	Louis MARETTE	Pouv			
MIREMONT	Claude DIDIER	P			
PUYDANIEL	Thierry BONCOURRE	P			

P: Présent(e)

E : Excusé(e)

Pouv : Excusé(e) ayant donné procuration

A: Absent(e)

S : Suppléant(e)

#### Pouvoirs:

- Serge KONDRYSZYN procuration à Olivier MEROU
- Louis MARETTE procuration à Laurette BEAUMONT
- Guy MERCADIE procuration à Jean-Louis REMY
- Francette ROS NONO procuration à Marielle PEIRO

### Assistaient également à la réunion :

- Madame Mélanie BARDEAU – Directrice Générale des Services

- Madame Emilie FREYCHE – Responsable du Service Administratif

- Monsieur Dorian RASCOL : Responsable de l'usine d'eau potable

Rapporteur: Monsieur Jean-Louis REMY

Date de la convocation: 28 mars 2024

# **OUVERTURE DE SEANCE A 18H00**

Monsieur le Président ayant procédé à l'appel, Monsieur Olivier MEROU est désigné secrétaire de séance.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 5 mars 2024 (Documents joints en annexe)

Monsieur le Président rappelle aux délégués le compte-rendu de la séance du 5 mars et demande au Comité d'émettre des observations s'il y a lieu.

Le compte-rendu est adopté avec 30 voix POUR et 0 ABSTENTION (0 CONTRE).

### 2. <u>Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations</u>

DATE	Descriptif	Chantier / Service Utilisateur	MONTANT € HT	Observations
28/02/2024	SAS CHAUDRONERIE PORT SUD	Siège	694,00€	REMISE EN ETAT ANNEAUX BENNE 19 T
04/03/2024	LSM	Siège	990,00€	LOT DE 10 DISQUE Ø 350 POUR DECOUPEUSES
12/03/2024	PROMINENT - pompes doseuse	Usine	318,45 €	Pieces détachés
13/03/2024	Revêtement	Siège	7 215,00 €	NEROCAN TP
13/03/2024	Revêtement	Siège	2 797,00 €	NEROCAN TP
13/03/2024	COTRAL	Usine	160,99€	EPI lunettes
14/03/2024	Entretien espaces verts contrat 2024	Siège	2 918,00 €	ESAT Terre des Vents
14/03/2024	PUM PLASTIQUES	Siège	288,30€	MANCHONS LAITON AVEC ET SANS BUTEE / PIECES DECOLETAGE
25/03/2024	FOURNIER VI RENAULT TRUCK	Siège	561,38€	PREPA + PASSAGE MINES/LIMITEUR/ FUSO FM 918 AQ
		TOTAL	15 943,12 €	as SPS24 8Ob shooted a

Un focus est fait sur les dépenses les plus importantes.

Pas de remarque particulière.

Les décisions du Président sont visées avec 30 voix POUR et 0 ABSTENTION (0 CONTRE).

### **RESSOURCES HUMAINES**

### 3. Délibération créant un poste d'adjoint administratif à temps complet

Dans le cadre de la réorganisation du service administratif et plus particulièrement du service Gestion abonnés, il devient opportun de se positionner sur la pérennisation de l'organisation actuelle. Nous avons depuis février 2023 un agent contractuel qui occupe un emploi de gestionnaire abonné en complément de trois agents titulaires. Il vous est donc proposé de créer un poste d'adjoint administratif permanent à temps complet afin de conserver l'organisation actuelle et ainsi poursuivre notre coopération avec Réseau 31. Pour rappel nous assurons pour leur compte la facturation de l'assainissement sur des communes. Cette prestation est remboursée en équivalent temps plein via une convention. Les élus en charge des Ressources Humaines, ainsi que la Direction du SPEHA sont favorables à cette création.

Le Conseil Syndical valide l'ouverture du poste avec 30 voix POUR et 0 ABSTENTION (0 CONTRE).

### 4. Délibération créant un poste de rédacteur à temps complet

Suite à la réussite du concours de rédacteur d'un agent, il vous est proposé de créer un poste de rédacteur à temps complet afin de nommer l'agent déjà en poste. L'emploi occupé reste inchangé. Les élus en charge des Ressources Humaines, ainsi que la Direction du SPEHA sont favorables à cette création.

Le Conseil Syndical valide l'ouverture du poste avec 30 voix POUR et 0 ABSTENTION (0 CONTRE).

#### **FINANCES**

#### 5. COMPTE DE GESTION 2023

Le montant des titres à recouvrer et des mandats émis au Compte de Gestion 2023 tenu par Monsieur BRUYERE, Responsable du Service de Gestion comptable de REVEL, est strictement conforme aux écritures de la comptabilité administrative du SPEHA.

Le Conseil Syndical vote favorablement à l'unanimité, avec 30 voix POUR, 0 voix CONTRE (0 abstention).

#### 6. COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Compte Administratif 2023 donne les résultats suivants :

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	5 920 275,31	G	6 191 940,19	G-A	271 664,88
(mandats et	Section d'investissement	В	3 616 288,92	н	2 540 701,97	н-в	-1 075 586,95

Les résultats d'exécution du budget cumulé s'établissent comme suit :

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	5 920 275,31	= G+I+K	12 494 562,67	6 574 287,36
	Section d'investissement	= B+D+F	4 149 922,04	= H+J+L	3 040 749,52	-1 109 172,52
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	10 070 197,35	= G+H+I+J+K+L	15 535 312,19	5 465 114,84

Le président étant sorti de la salle, Mme Peiro fait procéder au vote, le conseil syndical approuve à l'unanimité, avec 28 voix POUR, 0 voix CONTRE (0 abstention).

### 7. <u>AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2023</u>

Compte tenu du solde des Restes à Réaliser 2023 (Recettes – Dépenses) : - 492 894,12€, il convient d'affecter le résultat d'exploitation 2023, dans le cadre du Budget Primitif 2024, comme suit :

	RESULTATS DE CLÔTURE 2022	PART AFFECTEE A L'INVEST	RESULTATS 2023	RESTES	A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	AFFECTATION DES RESULTATS 2023
INVEST	459 308,55 €		- 1 075 586,95 €	DEP REC	533 633,12 € 40 739,00 €	- 492 894,12 €	- 1 109 172,52 €
FONCT	6 302 622,48 €	- €	271 664,88 €				5 465 114,84 €

Affectation en réserve en section d'investissement au compte 1068 :

1 109 172,52 €

Report de l'excédent en section de fonctionnement compte 002 :

5 465 114,84 €

Le conseil syndical approuve à l'unanimité, *avec 30 voix POUR, 0 voix CONTRE (0 abstention).* 

### 8. **BUDGET PRIMITIF**

Le Budget Primitif 2024 s'équilibre ainsi :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	12 092 734,84 €	12 092 734,84 €
INVESTISSEMENT	9 517 557,09 €	9 517 557,09 €
TOTAL GENERAL	21 610 291,93 €	21 610 291,93 €

Le Conseil Syndical vote le Budget 2024 du SPEHA avec 30 voix POUR, 0 voix CONTRE (0 abstention).

#### 9. CHOIX DES EMPRUNTS

Dans le cadre des travaux relatifs à la réhabilitation du réseau, des réservoirs et de l'agrandissement du siège, une consultation bancaire a été lancée afin de contracter plusieurs emprunts :

- 250 000 € pour la réhabilitation des réservoirs de Montesquieu Lauragais Lagrâce-Dieu et la bâche de l'usine
- 115 000 € pour des déplacements de canalisations à Lagarde, Nailloux et Beaumont sur Lèze

- 140 000 € pour les travaux d'agrandissement du siège social

Cinq organismes ont été consultés. Une analyse des offres est présentée :

			Opérations financ	Classement	Classement	
		115 000€	140 000€	250 000 €	taux	coût
	Taux %		3,64		1/4	
BANQUE POSTALE	Durée emprunt		20 ans	et	1/5	
BANQUE POSTALE	Coût total prêt	163 922,08 €	199 557,47€	356 352,63 €	2/5 (durées	1/5
LA CAISSE	Taux %		4,32			
D'EPARGNE	Durée emprunt		20 ans			
DEPARGNE	Coût total prêt	174 068€	211 909€	378 408,80€	3/4 (et 4/5)	3/5
	Taux %		4,65			
LE CREDIT MUTUEL	Durée emprunt		20 ans			
	Coût total prêt	179 120,76€	218 060,05€	389 392,95€	4/4 (et 5/5)	4/5
	Taux %		4,19			
LE CREDIT AGRICOLE	Durée emprunt		20 ans			
	Coût total prêt	172 097,60€	209 510€	374 125,20€	2/4 (et 3/5)	02-mai
LA BANQUE DES	Taux %			3,4	1/5	3 /5
TERRITOIRES	Durée emprunt			25 ans	(seulement sur	(seulement sur
	Coût total prêt			375 108,75€	250 k€)	250 k€)

Il est proposé de retenir les offres suivantes

- La Banque des Territoires pour les 250 000 € pour la réhabilitation des réservoirs de Montesquieu Lauragais Lagrâce-Dieu et la bâche de l'usine
- La Banque Postale pour les 115 000 € pour des déplacements de canalisations à Lagarde, Nailloux et Beaumont sur Lèze
- La Banque Postale pour les 140 000 € pour les travaux d'agrandissement du siège social

Le Conseil Syndical valide les propositions et autorise le Président à signer les contrats avec 30 voix POUR et 0 ABSTENTION (0 CONTRE).



## **QUESTIONS DIVERSES**

- Point sur la prochaine relève des compteurs

La prochaine campagne de relève des consommations d'eau potable débutera le 02 avril 2024 sur le secteur de la Rive Gauche de l'Ariège et se déroulera sur une période de 5 semaines.

- Focus sur les PFAS (polluants éternels) : définition, impact sanitaire, suivi.

### → FIN DE SEANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19H45.

Signatures:

Président,

Monsieur Jean-Louis REM

Secrétaire,

M. MEROU